

COMPTE RENDU

Assemblée générale extraordinaire
26 janvier 2023
Distanciel



PRESENCE DES REPRESENTANT.E.S A L'ASSEMBLEE GENERALE (VOTANTS)

Membres affiliés - collège I

N°	Membre	Représentant	Fonction	Voix
7701	A.S. CHELLES ET CHEMINOTS	Patrick Meynier	Président	3
7703	CLUB SPORTIF DE MEAUX	Frédéric Henry	Président	2
7704	C.K. ST-GERMAIN-SUR-MORIN	David Lloancy	Président	1
7705	TORCY CANOË KAYAK	Ganny Dinally	Président	5
7708	A.D.S.C. ÉCUELLES	Thomas Viratelle	Mandataire	1
7711	CANOË KAYAK DU HAUT MORIN	Stéphane Drouet	Président	2
7721	ASSOCIATION NAUTIQUE DE FONTAINEBLEAU - AVON DE CK	Nathalie Novakowski	Présidente	1
7723	MARNE ET GONDOIRE CANOË KAYAK	François Mingasson	Président	2
7763	KAYAK ALTERNATIF DE VAIRES-SUR-MARNE	Olivier Deichelbohrer	Président	1
7802	AMICAL SPORTIVE BONNIERES ET ENVIRONS	Gilbert Blouin	Président	1
7803	ASS. SPORTIVE MANTAISE	Patrick Lefoulon	Mandataire	5
7804	CLUB CANOË KAYAK VERSAILLES	Marie-Pierre Jacquemot	Présidente	2
7808	CANOË KAYAK TRAPPES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	Sylvaine Bataille	Mandataire	4
7814	CLUB DE CANOË KAYAK VEXIN SEINE	Jean-Louis Clément	Président	1
9101	A.S. CORBEIL-ESSONNES CK	Isabelle Briois	Mandataire	4
9102	P.S.U.C. CK ORSAY (ASFLO)	Jean-François Jarno	Président	3
9104	KAYAK ÉPINAY CLUB	Philippe Grippon	Président	2
9201	ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE-BILLANCOURT	Yann Robert	Président	5
9202	BAC CK SEVRES ISSY	Francis Poulain	Mandataire	7
9204	CANOË KAYAK GENNEVILLIERS	Renaud Lacour	Président	3
9206	ARC DE SEINE KAYAK	Thierry Chapuis	Président	6
9302	NOSYKA	Laurent Bes	Président	3
9311	OURCQ CAB' OHE CLUB SEVRANAIS	Pascal Mauny	Président	3
9402	CANOË KAYAK CLUB FRANCE	Brigitte Drubay	Mandataire	5
9404	JOINVILLE EAU VIVE	Georges Le Pallec	Président	5
9405	S.N.T.M. SAINT-MAUR	Béatrice Lucet	Présidente	5
9406	UNION SPORTIVE DE CRETEIL	Denise Huet	Mandataire	5
9407	Red Star Club Champigny	Jean-François Mailler	Président	6
9506	C.K. Cergy-Pontoise	Corentin Brillant	Président	4
Total des membres affiliés : 29			Total des voix : 97	

Membres agréés type A – collège II

N°	Membre	Représentant	Fonction	Voix
	AUCUN			

Membres agréés type B – collège III

N°	Membre	Représentant	Fonction	Voix
7762	Nautisme en Île-de-France	Eric Poulhe	Président	1
Total des membres agréés type B : 1			Total des voix :	1

QUORUM

	Structures	Voix
Total des représentant.e.s (collèges I, II, et III) convoqué.e.s	52	132
Quorum	13	66
Total des représentant.e.s (collèges I, II, et III) présent.e.s	30	98

⇒ **Quorum atteint**

PRESENCE DES MEMBRES INVITES (VOIX CONSULTATIVES)

Prénom Nom	Structure	Fonction
Emmanuel Brugvin	COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	Conseiller technique régional
Éliane Debusse	COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	Membre élu du conseil d'administration
Nadia Descot	COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	Membre élu du conseil d'administration
Joël Dugay	COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	Président de commission
François Durand	COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	Vice-président du Comité
Eric Feuillard	COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	Président de commission
Pascal Genneviève	CANOË KAYAK CLUB FRANCE	Membre du bureau
Delphine Guérinet	CANOË KAYAK DU HAUT MORIN	Secrétaire
Michel Joly	COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOË KAYAK DE SEINE-SAINT-DENIS	Président
Michel Jomin	COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	Membre élu du conseil d'administration
Loïc le Baccon	COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	Trésorier
Fabien Le Jeune	CANOË KAYAK CLUB FRANCE	Secrétaire
Claire Moal	COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	Conseillère technique régional
Marc Saliba	COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	Membre élu du conseil d'administration
Eleni Tsioli Vassiliadis	COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	Attachée de direction

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE A 20H00

Le relevé de présences comptabilise la participation de 30 membres, affiliés et agréés, représentant 98 voix.

Les conditions de respect du quorum étant remplies, le quart des membres (13) et la moitié des voix (66 voix), Eric Poulhe, président du Comité, ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

Il salue et remercie tous les participants pour leur présence, qui témoigne de leur attachement au Comité.

L'année 2022

Le président rappelle le contexte sanitaire contraint de 2021, avec une sortie de crise en 2022. Il remercie tous les acteurs qui ont contribué au développement et à l'animation de l'activité. Deux éléments marquants ont marqué l'année 2022 :

- Un Comité totalement investi dans son rôle au service du territoire :
 - ⇒ une vie démocratique active et sereine,
 - ⇒ une équipe technique régionale renouvelée et opérationnelle,
 - ⇒ un rôle reconnu et influent sur le site Olympique et au sein du mouvement sportif,
 - ⇒ une animation et dynamisation territoriale active,
 - ⇒ l'élaboration d'un projet de développement.
- Une dynamique des activités sportives et de services, restaurée, qui s'illustre à travers trois points :
 - ⇒ le rôle actif des commissions dans la structuration et l'animation de leurs activités,
 - ⇒ l'organisation d'événements sportifs fédérateurs mis en valeur par le Comité, et notamment la finale régionale Jeunes à Vaires-sur-Marne et le championnat de France de marathon en Short Race à Mantes-la-Jolie,
 - ⇒ une filière sportive qui produit d'excellents résultats.

Perspectives 2023

La dynamique de 2022 permet d'envisager l'année 2023 avec sérénité, ambition et enthousiasme, sur trois axes et dans le respect des priorités du projet de développement qui va être présenté :

- la poursuite des projets et des actions engagés,
- la consolidation au sein du Comité du rôle d'animation, d'accompagnement et de soutien des structures,
- la préparation, en synergie avec la FFCK, des projets d'animation à mener sur notre territoire autour des Jeux Paris 2024.

Conclusion

Avant de poursuivre avec la présentation du projet de développement, Eric Poulhe, au nom du bureau exécutif et de l'équipe technique régionale qui l'entoure, présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023, à l'ensemble des participants et à leurs proches, et ceux qui n'ont pu être présents.

Il souligne que le Comité est l'émanation de toutes les structures territoriales, clubs et comités départementaux, qui contribuent à son rayonnement. Il n'existe et ne fonctionne que par la force collective et l'investissement de tous.

Le président souhaite en 2023 continuer sur cette dynamique positive afin de partager avec le plus grand nombre la passion commune pour les activités à la pagaie, quel que soit le milieu et le type de pratique.

PRESENTATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT

Eric Poulhe rappelle que l'ensemble des représentant.e.s à l'assemblée générale ont pu prendre connaissance de la note de synthèse sur le projet de développement, envoyé par courriel le 6 janvier 2023.

Il poursuit avec la présentation du projet.

Éléments de cadrage

Le projet de développement des sports de pagaie en Île-de-France s'étend sur deux olympiades, de 2021 à 2028.

Il a été élaboré en coproduction avec tous les acteurs du territoire, et construit, étape par étape, sur un an, de décembre 2021 à décembre 2022 :

- réalisation du diagnostic,
- définition des orientations,
- consultation des acteurs du territoire,
- synthèse du projet de développement,
- validation du projet par les organes de gouvernance.

Trois orientations

Les débats qui se sont tenus lors des 11 tables rondes, en présentiel au colloque du 26 mars 2022 et en distanciel début avril, ont permis d'identifier trois orientations et trois priorités pour chacune d'entre elles :

Orientation 1 : Les activités à la pagaie pour toutes et pour tous

Priorités :

- ⇒ Organiser des manifestations d'envergure inclusives, et notamment des événements de loisir et de compétition
- ⇒ Développer le loisir sportif et touristique
- ⇒ Augmenter la pratique féminine et sa représentation dans les instances

Orientation 2 : Une filière sportive au service des champion.ne.s de demain

Priorités :

- ⇒ Créer un pôle d'excellence francilien multidisciplinaire
- ⇒ Développer une animation sportive polyvalente
- ⇒ Développer la passerelle entre l'école et le mouvement sportif

Orientation 3 : Une responsabilité sociétale sur le territoire

Priorités :

- ⇒ Inclure, valoriser et reconnaître le bénévolat
- ⇒ Développer les pratiques inclusives avec un accès à la gouvernance
- ⇒ Améliorer les conditions d'accueil et de pratique dans les clubs

QUESTIONS – REPONSES

Les interventions et questions des clubs portent notamment sur les problématiques suivantes :

- le financement de l'adhésion au pôle Espoir géré par la FFCK, de l'hébergement et du matériel nécessaire à la pratique par les familles des athlètes,
- la mobilisation des bénévoles au sein des petites structures,
- les difficultés de financement de cadres professionnels rémunérés,
- l'accès à l'eau,
- la synergie entre les orientations et priorités définies dans le projet de développement du Comité et les Projets Sportifs Fédéraux (PSF) de la FFCK.
- les responsables de chaque action du projet de développement.

Eric Poulhe prend la parole et précise que le pôle Espoir en Île-de-France n'est pas géré par le Comité mais par la Fédération. Il est vrai que les coûts d'adhésion, d'hébergement et d'achat de matériel sont un frein pour certaines familles. Auquel cas, l'aide du club et des recherches de financements sociaux sont requis. Claire Moal, conseillère technique régionale, intervient pour indiquer que le prix du forfait d'adhésion au pôle Espoir est inférieur au coût réel des prestations rendues. En Île-de-France, la pénurie d'infrastructures d'accueil des jeunes ou d'internats, est problématique et augmente de manière conséquente les frais à supporter par les familles.

Face à la problématique de recherche et de financement des professionnels pour les petites structures, mais aussi pour la recherche des bénévoles, Eric Poulhe rappelle que la mission du Comité est de créer le contexte pour former et soutenir les bénévoles, former et favoriser l'emploi de professionnels. Il suggère aux clubs ne disposant pas d'une taille critique, de mutualiser des moyens, quand c'est possible, et de se rapprocher de leurs collectivités locales pour un soutien financier, en proposant notamment l'accueil de scolaires ou développer des activités touristiques valorisant le territoire. Michel Joly, président du comité départemental de Seine-Saint-Denis, Patrick Meynier, président de l'Association sportive Chelles et Cheminots et trésorier du comité départemental de Seine-et-Marne, Ganny Dinally, président du comité départemental de Seine-et-Marne et de Torcy Canoë Kayak, interviennent également pour partager leurs expériences et donner des exemples concrets et réussis dans la recherche et le financement des professionnels de clubs.

Pour terminer, Eric Poulhe constate que l'ensemble des questions soulevées par les intervenants correspondent aux différentes orientations identifiées dans le projet de développement. Il rappelle que les axes du projet ont été élaborés et validés par le comité de pilotage sur la base des besoins de terrain exprimés lors du colloque. Toutes les actions envisagées sont en cohérence avec le projet fédéral. Enfin, il précise qu'un responsable R1 a été identifié pour chaque action, afin de la décrire dans une fiche « action » et de porter par la suite le projet.

VOTE

À l'issue des questions de l'assemblée, Eric Poulhe procède au vote à main levée.

Résolution

Validation du projet de développement des sports de pagaie en Île-de-France.

- Votes : 97 voix pour, une abstention, aucune voix contre

⇒ **Résolution approuvée à la majorité**

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Eric Poulhe remercie tous les participant.e.s pour l'approbation du projet de développement à la majorité des présent.e.s.

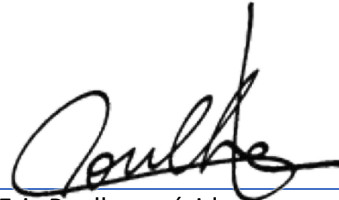
L'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra en présentiel le 18 mars 2023, sera une nouvelle occasion d'échanger.

Il clôture l'assemblée générale extraordinaire à 21h30.

Procès-verbal établi le 07 février 2023



Georges Le Pallec, secrétaire général



Eric Poulhe, président

Annexe :

1. Présentation du projet de développement